



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

sécurité des biens et des personnes

Question écrite n° 87194

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales sur les opérations tranquillité vacances (OTV), organisées en Seine-Saint-Denis durant l'été 2010. En effet, alors que l'État ne ménage pas ses efforts pour investir et développer toutes ses interventions en matière de police et de justice, certaines collectivités locales sont loin d'agir parallèlement. Il est donc important de connaître, pour les 40 villes de Seine-Saint-Denis, d'une part, les communes qui organisent cette opération OTV sur le territoire de leur commune et depuis quelle année ces collectivités s'y sont engagées et, d'autre part, quelles sont les collectivités qui n'ont pas encore lancé cette opération. Il lui demande donc de lui indiquer cette liste et ces dates.

Texte de la réponse

L'opération tranquillité vacances est un dispositif de prévention proposé par la police nationale aux résidents quittant leur domicile pendant les vacances scolaires. Ce dispositif vise à enrayer de manière significative le nombre de cambriolages et à marquer une présence dissuasive durant l'absence des habitants. Depuis octobre 2009, cette opération est étendue à l'ensemble des congés scolaires. La communication et l'information des citoyens sur ce dispositif est faite en collaboration avec les municipalités. Le partenariat opérationnel est subordonné à l'existence d'une police municipale. Des conventions sont alors signées entre l'État et les collectivités locales. Ainsi, 23 communes sont concernées sur les 40 qui composent le département.

Liste des communes de Seine-Saint-Denis
qui organisent l'opération tranquillité vacances

COMMUNES	DATES des conventions de coordination
Aubervilliers	14 octobre 2005
Aulnay-sous-Bois	22 septembre 2000 et 24 octobre 2005
Bondy	27 septembre 2000
Drancy	25 mars 2009
Épinay-sur-Seine	10 mai 2002
Le Bourget	23 mars 2009

Le Raincy	1er octobre 2001
Les Lilas	29 juillet 2009
Les Pavillons-sous-Bois	27 septembre 2000
Livry-Gargan	22 février 2001
Montfermeil	11 juillet 2006
Neuilly-Plaisance	27 septembre 2000
Noisy-le-Grand	18 mars 2008
Noisy-le-Sec	17 juin 2005
Pantin	29 juillet 2004
Pierrefitte	16 février 2005
Romainville	19 juin 2009
Rosny-sous-Bois	27 septembre 2000
Saint-Denis	23 janvier 2006
Saint-Ouen	4 novembre 2005
Tremblay-en-France	12 avril 2006
Vaujours	30 septembre 2005
Villepinte	7 mars 2002

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 87194

Rubrique : Sécurité publique

Ministère interrogé : Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Ministère attributaire : Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 31 août 2010, page 9423

Réponse publiée le : 9 novembre 2010, page 12278